

**Energie.** Pierre Mingaud et Isabelle Pasquet (FdG) dénoncent les « volte-face politiciennes » de la droite et lancent un appel aux citoyens.

# LGV, forages, gaz de schiste : une simple trêve électorale

■ Une petite ballade en bateau pour un grand tour d'horizon des enjeux environnementaux de la Région : forage en mer, LGV, extraction du gaz de schiste. Pierre Mingaud, candidat du Front de gauche aux législatives dans la 9<sup>ème</sup> et Isabelle Pasquet, sénatrice communiste des Bouches-du-Rhône, ont bien l'intention de faire de cette question un enjeu majeur.

Pas de forage ni d'extraction ? L'affaire serait entendue grâce à la très forte mobilisation des associations et des citoyens. Pas si sûr. « *Ceux qui hier ont autorisé les prospections - l'actuel président candidat et le sénateur Maire de Marseille y sont aujourd'hui bruyamment opposés ? Une volte-face politicienne, voilà tout* » assène Pierre Mingaud. Et que dire du « *silence assourdissant* » de Bernard Deflesselles, le député sortant de la 9<sup>ème</sup> circonscription habituellement très prolifique sur les questions d'environnement ?

« *En octobre 2002, François Baroin, alors ministre de l'Industrie, a accordé à une société anglaise les autorisations de prospection des hydrocarbures en Méditerranée, sur une zone de près de 10 000 km<sup>2</sup>, à forte activité sismique, entre le parc national de Port Cros, le futur parc national des Calanques, au large de La Ciotat et de Cassis* », rappelle-t-il. « *Des millions ont d'ores et déjà été investis par la compagnie pétrolière et le gisement est estimé à 280 milliards de m<sup>3</sup>* » pour rappel des enjeux économiques. La mobilisation a mis en « *stand-by* » l'exploitation d'un pareil gisement, « *mais il en faudrait bien plus pour qu'elle renonce* ». Il en est de même



« **Ces projets dangereux pour l'environnement pourraient reprendre de plus belle** » soulignent les deux élus, au large de La Ciotat.

pour l'extraction de gaz de schiste, « *la loi votée en 2011 - en urgence face au tollé provoqué par le projet - interdit l'extraction par fracturation hydraulique mais introduit une dérogation à titre « scientifique »*, tient à sou-

ligner Isabelle Pasquet, très remontée contre ce tour de passe-passe législatif. Un récent rapport émanant des conseils généraux de l'Industrie et de l'Environnement, que l'on qualifiera de « *pro-gaz de schiste* », a légitimé

les craintes de l'élue, tant il voudrait rendre les extractions incontournables...

La LGV n'a pas non plus vocation à entrer dans le débat des élections - vrai projet pourtant - « *Face à l'hostilité farouche des populations, le sénateur-maire de Marseille a dit que le projet coûtait trop cher...* » que « *nous n'avons pas les moyens* » mais d'un autre côté « *j'ai appris par le préfet de Région que « le contexte politique actuel doit être pris en compte (...) les études se poursuivent (...) et les rencontres reprendront à l'été 2012* », indique Pierre Mingaud. Bref, un épais nuage de fumée, des démineurs en plein action et au final : trois projets à fort impact environnemental, voués à passer les élections dans les cartons.

## Le sous-sol, un magot potentiel pour les multinationales

« *Plates-formes pétrolières en méditerranée, Ligne à grande vitesse, gaz de schiste...* Ces projets recèlent des intérêts financiers considérables, aussi considérables que les ravages qu'ils pourraient produire sur l'environnement et sur nos vies », insistent les deux élus.

« *Pour préserver notre Méditerranée et protéger efficacement notre écosystème, seule doit prévaloir une volonté politique sans faille* », conclut Pierre Mingaud, en lançant un « *appel citoyen pour préserver l'environnement.* »

Les toutes prochaines échéances ainsi que les élections législatives de juin s'avèreront cruciales, à la fois en matière de protection de l'environnement et de recherche et de développement des énergies alternatives aux hydrocarbures et gaz de schiste. S.F.

La Marseillaise 19/04/2012